



CHANGEMENTS LOIS DU JEU

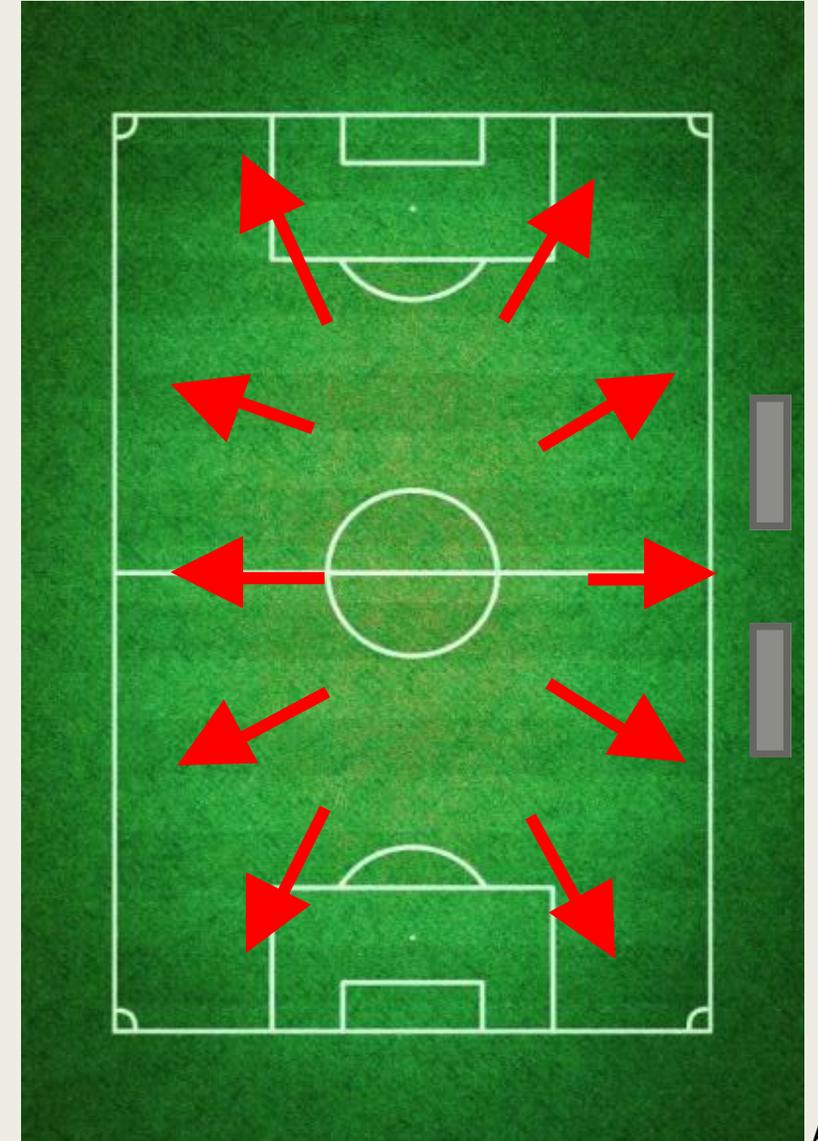
SAISON 2019/2020
(Effectif à partir du 01/06/2019)



Les remplacements de joueurs - *Loi 3 du football*



- Un joueur qui a été remplacé doit désormais quitter le terrain par le point le plus proche de la ligne de touche ou de but. En revanche, l'arbitre peut indiquer que le joueur peut quitter rapidement ou immédiatement à la ligne médiane ou un autre point pour des raisons de sécurité, blessure, etc.
- Cette règle permet d'éviter aux joueurs de gagner du temps en traversant le terrain. Le joueur doit se rendre immédiatement dans la zone technique ou dans le vestiaire pour éviter tout problème avec les remplaçants, les spectateurs ou les officiels du match. Un joueur qui enfreint l'esprit de cette loi devrait être sanctionné pour comportement antisportif, c'est-à-dire pour avoir retardé la reprise du jeu.



Les équipements des joueurs - *Loi 4 du football*

- Les sous-vêtements multicolores ou à motifs sont autorisés s'ils sont identiques à la manche du maillot principale.



Les sanctions officielles d'équipe - *Loi 5 du football*

- Les officiels d'équipe (entraîneurs, dirigeants, joueurs) présent sur le banc de touche se comportant de manière non appropriée peuvent se voir montrer un carton jaune ou rouge ; si le fautif ne peut être identifié, c'est l'entraîneur principal présent dans la surface technique qui recevra le carton.



Les pauses médicales - Loi 7 du football

- Il existe désormais une différence entre les pauses de "rafraîchissement" et les pauses "boissons". La première est prise en fonction des conditions climatiques, et dure entre 90 secondes et 3 minutes, alors que les pauses "boissons" qui ne durent qu'une seule minute maximum.
- Pause de rafraîchissement (*cooling break*) : Courte période de repos, d'une durée allant de 90 secondes à 3 minutes, que peut prévoir le règlement d'une compétition à des fins médicales pour que la température corporelle des joueurs redescende lorsque les conditions climatiques l'exigent.
- Pause de réhydratation/boisson (*drinks break*) : Courte période de repos, en général de moins d'une minute, que peut prévoir le règlement d'une compétition afin que les joueurs prennent le temps de boire.



La balle à terre - *Loi 8 et 9 du football*



- La balle à terre est une méthode de reprise de jeu qui intervient lorsque l'arbitre a interrompu le jeu et qu'il n'y a ni coup d'envoi ni coup franc, penalty, rentrée de touche, coup de pied de but ou corner. Quatre modifications entreront en vigueur, pour éviter d'avantager injustement l'une des deux équipes.
- Si le jeu est stoppé à l'intérieur de la surface de réparation, la balle sera rendue au gardien.
- Si le jeu est arrêté en dehors de la surface de réparation, le ballon sera rendu au joueur de l'équipe qui l'a touché en dernier à l'endroit de la dernière touche.
- Dans tous les cas, tous les joueurs des deux équipes devront être au moins à 4 mètres de distance.
- Si la balle touche l'arbitre ou un autre officiel de match, et qu'elle rentre dans le but, que la possession change d'équipe, ou qu'elle provoque une occasion de but, une balle à terre sera attribuée.



L'engagement - *Loi 8 du football*

- L'équipe qui a remporté le toss (lancer au sort d'une pièce) peut désormais choisir d'engager en premier ou de choisir dans quel but attaquer en premier. Auparavant, le choix se portait uniquement sur le choix du côté.



Les célébrations de but - *Loi 12 du football*



- Un carton jaune pourra désormais être attribué à un joueur effectuant une célébration illégale, même si le but est refusé.



Les mains - *Loi 12 du football*



- Une main délibérée est désormais considérée comme une infraction.
- Les situations suivantes, même accidentelles, donneront lieu à des coups francs :
 - Le ballon entre dans le but après avoir touché la main/le bras d'un attaquant.
 - Un joueur récupère le contrôle ou la possession de la balle après qu'elle a touché sa main/son bras et marque, ou créer une occasion de but.
 - Le ballon touche la main/son bras d'un joueur qui a rendu son corps anormalement plus gros.
 - Le ballon touche la main/son bras d'un joueur lorsqu'il est au-dessus de son épaule (sauf si le joueur a délibérément joué le ballon qui touche ensuite sa main/son bras).
- Les situations suivantes ne sont généralement pas considérées comme des coups francs, à moins qu'ils ne fassent pas partie de l'une des situations mentionnées ci-dessus.
 - Le ballon touche la main ou le bras d'un joueur directement de sa propre tête/son corps/son pied ou de la tête/du corps/du pied d'un autre joueur qui est près de lui.
 - Le ballon touche la main ou le bras d'un joueur qui est proche de son corps et qui n'a pas agrandi son corps de façon anormale.
 - Si un joueur tombe et que le ballon touche sa main/son bras lorsqu'il se trouve entre son corps et le sol pour amortir la chute (mais pas allongé pour agrandir le corps).
 - Si le gardien de but tente de dégager une remise en jeu ou un coup de pied délibéré d'un coéquipier, mais que le dégagement échoue, le gardien de but peut alors prendre le ballon.



Les coups francs rapides et les cartons jaunes/cartons rouges - *Loi 12 du football*



- Si l'arbitre est sur le point d'accorder un coup franc à l'équipe non-fautive, mais que l'équipe non-fautive exécute le coup franc rapidement et crée une occasion de marquer un but, l'arbitre peut retarder le carton jaune/carton rouge jusqu'au prochain arrêt de jeu si l'équipe fautive n'a pas été distraite par l'arbitre.



Les coups francs - Loi 13 du football



L'IFAB a mis en place deux modifications majeures.

- Lorsqu'il y a un mur de 3 défenseurs ou plus, les attaquants adverses ne sont plus autorisés à intégrer le mur. Ils devront désormais se placer au minimum à 1 mètre du mur. Si cette règle n'est pas respectée, il y aura un coup franc indirect pour l'équipe adverse. Cette règle est mise en place pour éviter les problèmes de gestions qui provoquent une perte de temps allant à l'encontre de l'esprit du jeu.



- Lorsque l'équipe qui défend exécute un coup franc dans sa propre surface de réparation, le ballon est en jeu une fois le coup franc exécuté ; il n'est plus nécessaire qu'il quitte la surface de réparation pour pouvoir jouer.



Les penalties - *Loi 14 du football*



- Si un penalty est accordé et que c'est le tireur attitré qui a été victime de la faute, ce dernier pourra rester sur le terrain pour se faire examiner/soigner et ensuite exécuter le penalty.
- Le gardien de but ne doit pas toucher les poteaux, barres transversales ou les filets. Ils ne doivent pas bouger.
- Le gardien de but doit avoir au moins un pied sur la ligne de but au moment de l'exécution du penalty. il ne peut se tenir devant ou derrière la ligne.



Les coups de pied de but - *Loi 16 du football*

Cette règle concerne le "coup de pied de but", plus couramment appelé le "dégagement aux six mètres".

- Le ballon est en jeu une fois le dégagement exécuté ; le ballon peut être joué avant d'avoir quitté la surface de réparation.

